

## **Introduction**

En janvier 2004, le CEGES se lançait dans une grande enquête consacrée à la mémoire sociale des anciens coloniaux belges. L'investigation fut menée en deux temps : un questionnaire écrit adressé à un large échantillon et une enquête orale orientée vers un nombre plus restreint d'individus. Le projet poursuivait un double objectif. D'une part, l'idée était de constituer une base documentaire susceptible de servir ultérieurement pour la recherche. Le CEGES était en effet persuadé qu'il s'agissait de l'une des dernières occasions de rassembler une masse importante de témoignages de la période coloniale. D'autre part, ce matériel archivistique devait permettre de mener une étude sur le profil sociologique de l'ancien colonial et sur sa mémoire sociale. Puisque nous parlons ici d'histoire orale, je m'intéresserai plus précisément au second volet de l'enquête, à savoir la récolte d'interviews d'anciens coloniaux<sup>1</sup>.

L'objectif de cette contribution n'est pas tant de présenter les résultats obtenus mais plutôt de partager mon expérience et de dresser les grandes lignes de ma réflexion méthodologique. Les choix que j'ai effectués m'ont été inspirés à la fois de l'expérience acquise par mes collègues historiens dans le cadre des premières enquêtes orales mais également des sciences sociales et anthropologiques. Plusieurs points seront abordés ici : le choix des témoins, le choix de la méthode, la préparation des entretiens et la conduite des interviews.

## **Le choix des témoins**

Les anciens coloniaux qui ont été interviewés dans le cadre de cette enquête orale font partie d'un nombre restreint de personnes qui se sont portées volontaires suite à l'envoi du questionnaire écrit, envoi qui a lui-même été effectué sur un échantillon réduit de personnes.

Nous avons défini comme public cible, c'est-à-dire comme ancien colonial, toute personne de nationalité belge ayant séjourné au Congo entre 1908 et 1960 et faisant partie de la population active<sup>2</sup>. Début 2004, au moment où l'enquête a commencé, ils étaient encore près de 30.000 individus.

Afin de réduire cette large population, nous avons choisi d'emblée de nous concentrer sur deux échantillons. Le premier fut réalisé à partir des listings d'associations d'anciens coloniaux : 4200 noms et adresses ont pu être rassemblés. Le second fut extrait des fichiers des trois grands organismes de pensions chargés de distribuer les allocations de retraites aux anciens travailleurs d'Afrique<sup>3</sup>, avec une représentation de 10% soit 2700 individus.

---

<sup>1</sup> Pour la méthodologie et les conclusions de l'enquête écrite, je vous renvoie à l'article suivant : GILLET, Florence, "Congo rêvé ? Congo détruit... Les anciens coloniaux belges aux prises avec une société en repentir. Enquête sur la face émergée d'une mémoire", in *Les cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n° 19, 2008, p. 79-133

<sup>2</sup> Nous considérons qu'une population est active, c'est-à-dire en âge de travailler, à partir de 18 ans.

<sup>3</sup> L'Office National des pensions, l'Office de sécurité sociale d'outre-mer (OSSOM), l'Institut National d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI). L'objectif de ce second échantillon était de toucher l'ensemble de la population d'anciens coloniaux au-delà du seul monde associatif.

Au total, près de 7000 questionnaires ont donc été envoyés, accompagnés de formulaires à compléter en vue d'une participation à la seconde phase du projet, à savoir la réalisation d'interviews orales.

Sur les 7000 questionnaires envoyés, seules 329 réponses nous sont parvenues, soit un taux de participation relativement faible de 5%. Il faut noter que de manière générale, le projet a suscité une certaine méfiance dans les milieux d'anciens coloniaux. Le timing des premiers contacts, pris dans un contexte de critiques et de polémiques autour de l'époque coloniale, explique en partie ces réticences<sup>4</sup>.

Suite à l'envoi des questionnaires écrits, 91 anciens coloniaux se sont portés volontaires pour la participation à une interview. Un nombre moins élevé que pour l'enquête écrite, entre autres pour des questions d'anonymat. En outre, il est important de préciser qu'il s'agissait d'individus qui n'avaient pas toujours répondu au questionnaire écrit soit en raison de leur incapacité à pouvoir encore écrire, soit à cause de la longueur et de la complexité du questionnaire, soit encore parce qu'ils souhaitaient simplement avoir un contact direct avec le chercheur. Dans son ouvrage consacré aux sources orales, Florence Descamps énumère plusieurs raisons qui poussent un individu à participer à une enquête orale. Nous y avons retrouvé certaines des motivations de nos témoins : la conviction d'avoir des faits inédits à dévoiler, le désir de rendre hommage aux victimes, le besoin de reconnaissance personnelle, le désir de voir reconnaître le groupe auquel on appartient, le souhait de voir son point de vue écouté et pris en compte, le désir de régler ses comptes, le désir de raconter aux générations futures, la nostalgie, la solitude, etc.<sup>5</sup>

Sur les 91 personnes qui s'étaient portées volontaires, nous en avons interviewé une trentaine. Le projet arrivant à son terme, nous manquions de temps pour en rencontrer davantage mais nous souhaitions au moins atteindre le nombre de 30 individus, nombre absolu à partir duquel les sociologues estiment qu'un échantillon peut être considéré comme valide. Certains parlent même de « saturation de l'information » au-delà d'une quarantaine de témoins.<sup>6</sup> Tout dépend évidemment de l'homogénéité du groupe de départ.

## **Le choix de la méthode**

Nous avons relevé trois approches qui nous paraissaient pertinentes parmi les nombreuses enquêtes orales qui ont été menées jusqu'à présent. La première est celle du questionnaire directif et systématique. Il s'agit principalement de questions fermées. Ce type de questionnaire s'applique surtout dans une perspective de recherche quantitative. Nous l'avons expérimenté dans le cadre de l'enquête écrite. La seconde approche consiste à laisser parler librement le témoin sans essayer de canaliser son discours. Il s'agit du récit libre, également appelé « entretien non directif ». Enfin, l'entretien semi-directif est la méthode que nous avons choisie d'adopter dans le cadre de cette enquête. L'idée est de définir une série de grandes thématiques à aborder avec le témoin sous forme de questions ouvertes. En fonction

---

<sup>4</sup> Pour plus de précisions sur cet aspect, voir GILLET, Florence, op.cit.

<sup>5</sup> DESCAMPS, Florence, L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, 2001.

<sup>6</sup> Voir entre autres CLAUDE JAVEAU, L'enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 1990; FRANÇOIS DE SINGLY, Le questionnaire, Paris, Armand Colin, 2005; DOMINIQUE SCHNAPPER, La compréhension sociologique; démarche de l'analyse typologique, Paris, PUF, 1999; ANDRÉ ROBERT, L'analyse de contenu, Paris, PUF, 2002.

des réponses et des personnes interrogées, la formulation des questions peut être modifiée. Des questions supplémentaires peuvent également être ajoutées. Tout l'intérêt de cette approche réside dans le fait que le dialogue peut prendre une forme plus ou moins directive en fonction de la personnalité du témoin et du vécu des personnes. Par exemple, pour ceux qui avaient vécu une expérience traumatisante dans le cadre des événements de 1960 au Congo, j'ai choisi de les laisser s'exprimer librement avec leurs émotions sans les interrompre pour des questions de détails ou de précisions. Un questionnaire plus directif peut aussi être envisagé au début de l'entretien pour préciser le parcours et l'identité de la personne interviewée.

## **La préparation des entretiens**

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte dans la réalisation d'une campagne de récolte de témoignages oraux, le plus important étant le facteur humain. Cela implique en réalité que l'on ne peut pas toujours tout maîtriser et qu'il faut pouvoir laisser la place à une part d'imprévu. Mais il ne faut jamais oublier que sur le terrain, le temps passe très vite et qu'être bien préparé à un entretien permet d'éviter les faux pas. Evidemment, l'expérience joue aussi un rôle fondamental car elle nous apprend comment réagir dans un certain nombre de situations.

Il est tout d'abord fondamental que le chercheur ait une connaissance approfondie de sa thématique de recherche, non seulement pour asseoir sa légitimité face au témoin mais également pour pouvoir rentabiliser au mieux le temps passé avec la personne interviewée.

Il faut ensuite penser aux différentes thématiques que l'on souhaite aborder, à une certaine logique dans la façon de les aborder. Dans le cadre du second volet de l'enquête consacrée à la mémoire sociale des anciens coloniaux belges, l'objectif était de se concentrer sur le vécu des anciens coloniaux au moment de leur départ du Congo et sur leur réinsertion dans la société belge. Cela impliquait en réalité de s'intéresser à l'ensemble de leur expérience coloniale mais en axant les questions sur l'avant et l'après Congo. C'est donc en tenant compte de cette logique chronologique que j'ai conçu mon plan d'entretien. Ce canevas m'a permis non seulement de rester cohérente dans la façon de mener les interviews mais également d'être certaine de n'oublier aucun élément. A chaque fois qu'une thématique était abordée et que j'estimais en avoir fait le tour avec le témoin, je la marquais d'une croix et passais à la suivante. Bien évidemment, après plusieurs interviews, je maîtrisais suffisamment ma grille pour pouvoir y naviguer les yeux fermés, ce qui me permettait entre autres de laisser plus facilement le témoin sauter d'une thématique à l'autre en fonction des connexions qu'il souhaitait réaliser. Cette grille a vraiment été un élément fondamental car elle m'a permis de cadrer l'entretien tout en laissant libre cours à la parole du témoin.

Autre élément qui permet de consolider la préparation de l'entretien : la réalisation d'un dossier documentaire sur le témoin, reprenant les éléments déjà connus (mémoires publiées, réponses au questionnaire écrit le cas échéant, archives disponibles, informations recueillies lors d'un premier entretien téléphonique, etc.) Ce dossier peut bien entendu être complété après l'interview. Sa richesse permettra aux chercheurs d'avoir une connaissance plus approfondie de la personne interviewée, même des années après l'entretien, en particulier pour des historiens extérieurs au projet de départ. Le dossier documentaire constitue une source écrite qui vient compléter la source orale, contrairement à ce qui est pratiqué traditionnellement, la source orale étant généralement utilisée comme soutien aux documents écrits.

## La conduite des entretiens

Toutes les interviews ont été réalisées au domicile des témoins, ceci leur évitant de devoir se déplacer et leur permettant d'être dans un environnement rassurant. Cela m'a permis entre autres de profiter de l'entretien pour mettre la main sur des archives inédites et parfois d'entrer en contact avec le conjoint du témoin qui avait également vécu au Congo. J'ai pu en outre me rendre compte dans certains cas combien l'expérience coloniale était encore présente dans le cadre de vie des personnes interviewées (décoration africaine de la maison, photos du Congo, etc.).

Lorsque je me suis lancée dans la préparation de cette enquête orale, et que je me suis plongée dans les ouvrages méthodologiques relatant l'expérience d'autres chercheurs, je me suis tournée également vers les travaux réalisés par les anthropologues. C'est chez eux que j'ai puisé l'idée de prendre la situation d'entretien comme cadre d'observation en instaurant la rédaction d'un carnet de terrain. Ce carnet m'a permis de récolter une série d'informations totalement étrangères à ma thématique de recherche mais offrant la possibilité, une fois l'entretien terminé, non seulement de me replonger dans l'atmosphère et les conditions de l'interview mais également d'enrichir mon analyse critique des propos échangés.

Sur la page de droite de mon carnet : les éléments factuels (qui, où, quand, avec quel matériel, les autres personnes présentes, les événements qui se déroulent autour de l'interview - interruption par le téléphone, par le conjoint - le décor, etc.) Sur la page de gauche : mon humeur du jour, l'impression à mon arrivée (mauvaise humeur du témoin, impression de déranger, accueil chaleureux, etc.), la relation instaurée avec le témoin, etc.

Exemple - Témoin n°5 :

*« Je suis accueillie par sa femme car le témoin est parti se promener à vélo. Accueil très chaleureux et attente sur la terrasse avec un bon verre de jus d'orange. Le témoin arrive et est particulièrement bavard. Nous sommes interrompus une fois par le téléphone et une autre fois par sa femme qui tente d'intervenir pour donner son avis. L'interview prend des allures d'agréable conversation. »*

Exemple - Témoin n°11 :

*« Je tourne un peu pour arriver chez lui. J'arrive très en retard. Je me sens un peu mal à l'aise en entrant chez lui car la maison est sale et malodorante. Le témoin m'explique qu'il n'a plus touché à rien depuis le décès de sa femme il y a 4 ans. Le salon est entièrement décoré avec des souvenirs rapportés du Congo. Il y a un mur entier avec des armes blanches et des fusils. Pendant l'interview, le témoin est très nerveux, pleure tout le temps, utilise des propos violents. Son chien est très excité lui aussi et n'arrête pas de tourner autour de moi, de me lécher les jambes et de remuer bruyamment la queue. Je commence moi-même à être énervée. L'interview me paraît interminable. J'ai hâte que ça se termine. Je m'en vais sur les nerfs et soulagée. »*

Les informations qui sont récoltées dans le carnet de terrain sont essentielles car elles permettent de replacer l'interview dans son contexte et d'envisager l'impact humain sur le contenu des réponses aux questions. La personnalité de chacun des protagonistes occupe en effet une place prépondérante dans la façon dont le dialogue s'installe entre le chercheur et le témoin. Dans mon cas par exemple, le décalage générationnel avec les témoins a créé une situation d'interview propice à la transmission de connaissance et à la communication

d'expérience. Par contre, il a parfois joué en ma défaveur en termes de crédibilité. Le fait que je sois une femme a peut-être joué également en termes de séduction et de bienveillance de la part des témoins.

Chacun de mes entretiens fut mené en 3 étapes : le préambule, l'interview et la conclusion. La réussite d'une interview dépend en grande partie de la confiance qui s'installe entre le témoin et le chercheur. Cela implique de pouvoir faire preuve à la fois d'une très grande pédagogie et d'une grande transparence vis-à-vis des personnes interviewées de manière à nouer dès le départ une relation saine et solide. Un bon préambule à l'entretien est donc indispensable. Il consiste à faire les présentations, expliquer de manière claire les objectifs et la philosophie du projet, détailler la façon dont va se dérouler l'interview, régler toutes les questions qui peuvent créer des malentendus ou des tensions. Il est essentiel par exemple de faire signer à la personne interviewée une convention qui stipule clairement les conditions d'utilisation de ses propos. Si l'interview est enregistrée, il convient de préciser les modalités de consultation et de copie de l'entretien. Dans le cadre du projet sur les anciens coloniaux, à une exception près, toutes les interviews ont pu être enregistrées et filmées. L'enregistreur a un gros avantage sur la prise de notes car il permet de ne pas attendre d'avoir terminé d'écrire pour passer à la question suivante et poursuivre l'entretien. Cela permet également de ne pas devoir se concentrer sur des notes et d'interagir plus facilement avec le témoin. Comme son nom l'indique, le cœur de l'interview constitue ensuite la partie centrale de l'interview. C'est ici que le plan d'entretien entre en jeu. Enfin, la conclusion permet d'aborder directement les questions d'opinion. En effet, si la personne interviewée peut être un peu tendue et sur la défensive au départ, il est permis d'espérer qu'elle soit plus sereine et donc plus encline à partager ses opinions et son point de vue personnel en fin d'interview.